


 OFFICE LUXEMBOURGEOIS D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE	F001D – Déclaration pour les organismes d'évaluation de la conformité			
	19.07.2019	Version 05	Page 1 de 4	

Document à remplir et signer pour chaque demande d'obtention et de prolongation d'une accréditation et à renvoyer à l'OLAS.

Je souhaite faire accréditer mon organisme pour les activités d'évaluations de la conformité définies dans l'annexe technique disponible dans la demande d'accréditation.

Dans le cadre de cette accréditation :

- je déclare être conforme à la législation en vigueur, notamment en matière de droit d'établissement ;
- j'accepte de satisfaire en permanence aux normes européennes et internationales correspondantes au domaine d'accréditation concerné, aux critères d'accréditation de l'OLAS, aux lignes directrices d'EA (European co-operation for Accreditation), et selon le cas, aux lignes directrices d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) et/ou d'IAF (International Accreditation Forum) référencées dans l'annexe A006 – *Normes et guides applicables*, et d'en fournir la preuve. Mon organisme est responsable du suivi des documents le concernant ;
- je déclare connaître et respecter le système d'accréditation et le fonctionnement de l'OLAS conformément aux documents disponibles sur le site Internet (<https://portail-qualite.public.lu/fr/accréditation-notification/accréditation/accréditation-olas.html>), ainsi que les obligations définies dans ce document ;
- j'accepte de recevoir l'équipe d'audit et de lui donner accès aux informations, documents, enregistrements, équipements, personnel et sites afin de contrôler si les exigences de l'accréditation sont satisfaites ;
- j'autorise l'équipe d'audit à assister et à contrôler les essais / inspections / certifications réalisés par l'organisme afin de vérifier la compétence du personnel de l'organisme ;
- je garantis à l'OLAS les visites sur les sites de mes clients, dans le cadre du programme d'accréditation et lorsque cela s'applique. Le cas échéant, je m'engage à signer, des contrats juridiquement exécutoires avec mes clients pour recevoir l'autorisation de telles visites ;
- je m'engage à fournir tous les documents et renseignements nécessaires ainsi que toutes les informations indiquant le degré d'indépendance et d'impartialité de mon organisme par rapport aux organismes apparentés le cas échéant ;
- je m'engage à respecter le programme de surveillance spécifié dans la procédure P002 – *Réalisation des audits et définition* ;
- je m'engage à participer à des programmes d'essais interlaboratoires, le cas échéant ;
- j'autorise la présence d'évaluateurs d'EA, d'ILAC ou d'IAF, intervenant dans le cadre des évaluations pour la reconnaissance mutuelle de l'OLAS, lors des audits d'accréditation (les frais liés à la présence de ces évaluateurs supplémentaires sont pris en charge par l'OLAS). Dans ce cadre, j'autorise l'OLAS à fournir aux évaluateurs d'EA, d'ILAC ou d'IAF tous les documents et renseignements nécessaires, concernant l'accréditation de mon organisme ;
- j'autorise la diffusion de mon rapport d'audit ainsi que de toute autre information nécessaire aux membres du comité d'accréditation dans le cadre du processus décisionnel. La liste des membres du comité d'accréditation est disponible sur le site Internet de l'OLAS (<http://www.portail-qualite.public.lu/fr/accréditation-notification/accréditation/liste-membres-ca/index.html>) ;
- je m'engage à collaborer avec l'OLAS pour examiner toute plainte ou observation émise par un tiers relative aux activités de mon organisme dans le cadre du domaine d'accréditation ;
- j'autorise l'OLAS à effectuer des audits complémentaires, hors du programme de surveillance de l'OLAS, dans le cadre de l'examen de plaintes, de changements ou toute autre élément qui pourraient avoir un effet sur la capacité de mon organisme de se mettre en conformité avec les



 OFFICE LUXEMBOURGEOIS D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE	F001D – Déclaration pour les organismes d'évaluation de la conformité			
	19.07.2019	Version 05	Page 2 de 4	

exigences de l'accréditation. Le délai de notification de visite ne peut être inférieur à 5 jours ouvrables, à compter de la date à laquelle mon organisme a été informé par l'OLAS ;

- je déclare utiliser la marque d'accréditation OLAS, et cela, dans les limites fixées dans l'annexe A003 – *Règles d'utilisation du logo et de la marque d'accréditation OLAS* ;
- j'accepte de m'acquitter des droits de dossier et des frais d'audit y compris les frais de voyage et de séjour, quels que soient les résultats des audits et de régler les frais résultants de la surveillance ultérieure par l'OLAS ;
- j'autorise, après accréditation, l'inscription de mon organisme dans le Registre national d'accréditation, publié sur le site Internet de l'OLAS ;
- je m'engage à adresser une demande de prolongation à l'OLAS au moins six mois avant le terme de la période de validité de l'accréditation ;
- j'accepte la présence de tout observateur OLAS (équipe OLAS, autorité, etc.) lors d'un audit après information en temps utile par l'OLAS ;
- j'avertis l'OLAS par écrit de toute annulation de la réalisation d'un audit. Les frais relatifs à l'annulation d'un audit sont définis dans l'annexe A010 – *Frais d'accréditation*.

Lors de contacts avec des tiers :

- je m'engage à me déclarer accrédité uniquement pour les activités inscrites dans la portée d'accréditation et exécutées en conformité aux critères d'accréditation ;
- je m'engage à fournir, sur simple demande, une copie du certificat d'accréditation accompagné obligatoirement de son annexe technique et à ne fournir qu'une copie ou faire mention du certificat non accompagné de son annexe technique qu'à des fins d'information générale ;
- je m'engage à ne pas utiliser mon accréditation d'une manière préjudiciable à la réputation de l'OLAS ni à faire de déclarations se rapportant à l'accréditation qui pourraient raisonnablement être considérées comme trompeuses, ou qui pourraient induire un tiers en erreur ;
- je m'engage à me conformer, au-delà des directives reprises dans le présent document, aux règles déontologiques éventuellement d'application dans un secteur d'activité particulier ;
- je m'engage à cesser immédiatement d'utiliser mon certificat d'accréditation ou toute référence à mon accréditation dès son échéance, sa suspension, sa réduction ou son retrait et à cesser tout type de publicité qui, d'une manière ou d'une autre, s'y réfère ;
- je m'engage à informer sans délai excessif tous mes clients concernés d'une suspension, d'une réduction ou d'un retrait d'accréditation et des conséquences associées ;
- je m'engage à informer mes clients, que mon accréditation ou un quelconque rapport d'essai ou de contrôle, ne constituent jamais une approbation du produit par l'OLAS ;
- je suis autorisé à me référer à mon statut d'accrédité et à utiliser la marque d'accréditation OLAS moyennant le respect des conditions spécifiées dans l'annexe A003- *Règles d'utilisation du logo et de la marque d'accréditation OLAS*.

 OFFICE LUXEMBOURGEOIS D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE	F001D – Déclaration pour les organismes d'évaluation de la conformité			
	19.07.2019	Version 05	Page 3 de 4	



En cas de changements significatifs :

Je m'engage à informer l'OLAS sans délai des changements significatifs, relatifs à mon accréditation concernant :

- le statut juridique, commercial, de propriété ou organisationnel de mon organisme ;
- l'organisation, la direction et le personnel occupant des postes clés ;
- les ressources et les locaux ;
- le périmètre d'accréditation ;
- tout autre élément susceptible d'influer sur la capacité de mon organisme à satisfaire aux exigences d'accréditation.

Protection des données à caractère personnel

- j'accepte que l'OLAS transmette mes/nos données personnelles aux membres du comité d'accréditation de l'OLAS dans le cadre du traitement de notre demande. Certaines données peuvent être communiquées également aux membres d'une équipe d'audit pour permettre l'organisation de l'audit. Je peux adresser une demande à l'OLAS pour connaître les destinataires des données en question ;
- j'accepte que lors de la publication de la portée d'accréditation de mon organisme sur le site internet prévu à cet effet, les données personnelles (nom, téléphone, fax et e-mail) soient publiées;
- j'accepte que ces informations soient conservées pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement ;
- je suis au courant que, conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations me/nous concernant. Je dispose également du droit de retirer mon/notre consentement à tout moment ;
- je suis informé qu'excepté le cas où le traitement de nos données présente un caractère obligatoire, je peux, pour des motifs légitimes, m'y opposer ;
- je suis informé que si je souhaite exercer ces droits et/ou obtenir communication de mes informations, je dois m'adresser à l'OLAS. J'ai également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 1 Avenue du Rock'n'Roll, L- 4361 Esch-sur-Alzette ;
- en poursuivant ma démarche, j'accepte que mes/nos données personnelles soient traitées dans le cadre de la présente demande.

 OFFICE LUXEMBOURGEOIS D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE	F001D – Déclaration pour les organismes d'évaluation de la conformité			
	19.07.2019	Version 05	Page 4 de 4	

En tant que représentant de l'organisme, je m'engage à respecter les dispositions du présent document.

Nom et prénom¹ :

Fonction dans l'entreprise :

Date :

Signature

Merci de renvoyer le document signé par courrier, fax ou par courriel électronique à :

ILNAS

Office Luxembourgeois d'Accréditation et de Surveillance (OLAS)

South Lane Tower I

1, avenue du Swing

L-4367 Belvaux

Tél.: (+352) 2477 4360

Fax: (+352) 2479 4360

olas@ilnas.etat.lu

¹ Le signataire doit être dûment autorisé à engager l'organisme